FRC.3. 25729

Case
FRC
23153

MÉMOIRE

ENVOYÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PAR M. NECKER,

DIRECTEUR-GÉNÉRAL DES FINANCES.

MESSIEURS,

J'AUROIS pu, depuis quelques jours, vous annoncer l'iſſue vraiſemblable de l'Emprunt que vous avez décrété, ſi l'état de ma ſanté me l'avoit permis. Je profite d'un premier moment de convaleſcence pour vous rendre le compte qui vous eſt dû.

Il n'a été porté au Tréſor-Royal, depuis l'époque de l'ouverture de cet Emprunt juſqu'à préſent, qu'une ſomme de deux millions ſix cents mille livres (1); & la recette des derniers jours a été ſi modique, qu'on peut conſidérer le ſuccès de cet Emprunt comme entièrement manqué. J'ai craint ce malheureux événement, du moment que je fus informé de votre Délibération du 9 Août; mais je cachai ſoigneuſement mon ſentiment, afin de ne pas contrarier par une opinion anticipée, la chance d'un mouvement favorable à l'Emprunt.

L'expérience eſt toujours en aide à l'eſprit naturel & aux calculs du jugement: ainſi, pour vous guider dans vos Délibérations futures, vous deſirerez sûrement de

(1) La généreuſe ſouſcription faite à Bordeaux, non encore réaliſée, n'eſt pas compriſe dans cette ſomme.

THE NEWBERRY
LIBRARY

connoître pourquoi votre Emprunt n'a point eu de ſuccès

J'avois été auſſi loin qu'il étoit poſſible pour l'honneur du Crédit National, en vous propoſant d'ouvrir un Emprunt à cinq pour cent, dans le temps qu'au prix des Effets publics ſur la Place, les Capitaliſtes pourroient trouver des placemens à plus de ſix & demi pour cent: cependant, cet intérêt de cinq pour cent, avec les petits encouragemens de détail qui y étoient joints, avec l'aſſurance du rembourſement, avec l'honorable publicité promiſe aux témoignages de zèle & de confiance que donneroient les Prêteurs; toutes ces conditions réunies avoient fait une impreſſion telle, que le jour même où mon Plan fut connu à Paris, je reçus une ſouſcription d'un million de la part d'une ſeule perſonne; & il n'eſt pas un Notaire, pas un Banquier, pas un Agent, dans ces ſortes d'affaires, qui ne fût prêt à donner à l'Emprunt un mouvement tel, qu'en voyant trente millions portés au Tréſor-royal en peu de jours, on eût pu croire que le Crédit de la Nation avoit dès ce moment une limite inconnue. Demi pour cent retranché ſur l'intérêt ſemble peu de choſe abſtraitement; mais, dans les affaires de finance, & dans beaucoup d'autres, toutes les fois que l'on paſſe la dernière ligne, on change, on altère tout. Cependant, Meſſieurs, vous ne vous étiez pas bornés à retrancher ce demi pour cent: excités par le juſte ſentiment de la confiance due à l'Assemblée Nationale, vous avez retranché juſqu'aux plus petits détails propres à ſervir de véhicule au ſuccès de l'Emprunt; vous n'avez pas même cru néceſſaire d'indiquer le terme du rembourſement: enfin, vous n'avez pas voulu faire honneur aux Prêteurs de leur confiance; & ce refus de votre part a donné lieu à un raiſonnement bien ſimple. L'Assemblée Nationale, a-t-on dit, a promis d'être fidèle à tous les engagemens de l'Etat; les fonds qui proviennent de ces engagemens offrent des placemens d'argent

de ſix à ſept pour cent ; & cependant c'eſt par le ſimple calcul de notre intérêt qu'Elle veut que nous portions notre argent dans un Emprunt à quatre & demi pour cent. A-t-elle donc changé d'opinion ſur la protection due aux anciens engagemens de l'Etat ? & ſi elle n'a point changé, pourquoi paroît-elle certaine qu'entre deux intérêts également ſolides, nous quitterons, par ſimple calcul, le ſix ou ſept pour le quatre & demi ? Que ſi, au contraire, elle avoit changé d'opinion, notre confiance dans ſes principes, notre confiance dans tout ce qui émaneroit d'Elle, ſeroit juſtement altérée ; & nous n'avons plus qu'à attendre ſes dernières réſolutions, & nous tenir juſques-là dans la réſerve générale qu'inſpire une défiance confuſe & une inquiétude ſans guide.

Enfin, Meſſieurs, il faut bien le dire, quoique j'y ſois pour quelque choſe ; mais je me regarde comme tellement confondu dans la claſſe publique, par mes ſentimens & par mes ſacrifices, que je puis parler aujourd'hui de moi, comme d'un ſimple étranger : je vous dirai donc, Meſſieurs, en répétant les diſcours du Public, que la confiance s'eſt altérée, lorſqu'on a vu que dans une affaire de finance, dans une affaire de celles que j'ai long temps adminiſtrées avec un peu de réuſſite, vous vous êtes ſéparés de mon opinion, & que vous l'avez fait ſans avoir cru ſeulement utile de débattre un moment avec moi les motifs de votre réſolution. Je vous donne ma parole d'honneur, Meſſieurs, que je n'en ai reſſenti perſonnellement aucune peine ; je juge de vos ſentimens par les miens, & mon reſpect m'aſſure votre bienveillance. Spectateur de plus près du cours de vos Délibérations, je ſais que les raiſonnemens auxquels le Public s'eſt livré, ne ſont pas fondés ; mais on ne peut ſe diſſimuler qu'à une certaine diſtance, ces raiſonnemens étoient dirigés par des vraiſemblances.

Mais laiſſons là le paſſé. Que faut il faire à préſent ?

J'avouerai que des difficultés ſans nombre ſe préſentent à moi. Il n'y a qu'à reprendre, dira-t-on peut-être, le projet d'Emprunt tel qu'il avoit été adopté au Conſeil du Roi : mais revenir de l'intérêt de quatre & demi à celui de cinq, n'eſt pas la même choſe que ſi l'on eût ſaiſi tout de ſuite le point ſuſceptible de réuſſite. La confiance de tous les Prêteurs eſt compoſée de calculs poſitifs & d'eſpérance ; & cette eſpérance n'eſt plus la même, lorſqu'avant d'arriver à l'intérêt de cinq pour cent, on a vu clairement qu'un intérêt inférieur n'attiroit pas l'argent. Il rejaillit d'ailleurs, il faut en convenir, un peu de défaveur ſur les opérations publiques, lorſqu'une première erreur eſt commiſe. Il n'eſt aucun ſentiment qui n'entre dans le crédit. Il eſt ſimple dans ſes effets, mais il eſt très-compoſé dans ſes élémens. Enfin, le moment d'une première impreſſion, le moment de l'ouverture du Crédit National, ce moment dont on pouvoit beaucoup attendre, ce moment eſt perdu, & ce n'eſt plus qu'avec la froide & tranquille réflexion qu'il faut traiter. Il eſt donc arrivé malheureuſement que, pour avoir voulu trop bien faire, vous avez manqué de remplir votre premier emprunt avec cette célérité dont les effets ſont incalculables, avec cette célérité & cette ſurabondance qui cachent le dernier terme du crédit, & qui maintiennent ce vague d'imagination ſi néceſſaire au ménagement de toutes les forces morales.

Un jour viendra, Meſſieurs, où toutes ces obſervations ne paroîtront que des idées ſubtiles ; tout ſera réel, tout ſera démontré, tout ſera ſoumis aux calculs les plus ſimples, quand l'ordre ſera parfaitement établi, quand cet ordre ſera connu de toute la Nation, quand la Conſtitution, gardienne de ces arrangemens ſalutaires, ſera poſée & affermie. Mais dans ce moment-ci, il faut encore, on ne peut ſe le diſſimuler, il faut encore pour tout, le ſecours de l'eſpérance.

Je me flatte, Meſſieurs, que vous me pardonnerez

toutes ces réflexions, relatives à la non-réuſſite de votre emprunt. Je reſſens de cette contrariété un chagrin inexprimable, & ce ſentiment m'arrête plus long-temps que je ne devrois ſur une circonſtance irremédiable. Il faut que nous cherchions tous enſemble à préſerver les Finances du déſordre dans lequel elles ſont près d'être plongées. Il faut que nous écartions, s'il eſt poſſible, le danger qui menace les fortunes; danger preſſant, puiſque l'inſtance des beſoins s'accroît chaque jour, & que le dernier terme des reſſources s'avance à pas précipités. Je connois parfaitement les inconvéniens & les riſques attachés à préſenter des projets, à faire aucune eſpèce de propoſitions dans de pareilles circonſtances; mais ſi des motifs perſonnels avoient pu me guider, je n'aurois pas cédé à vos bontés; je n'aurois pas renoncé à ma retraite; je ne ſerois pas revenu me placer au milieu de la tempête. Je regarde ma vie miniſtérielle, pendant ſa durée, comme un vrai ſacrifice; & dans ce ſacrifice, je dois comprendre & je comprends ſanté, repos, réputation, bienveillance publique même, le plus cher de mes biens; car, au milieu des malheurs, on ne peut plus calculer l'opinion des hommes. Quelquefois ils s'en prennent au dernier qui a agi, au dernier qui a parlé; & mûs impérieuſement par le préſent, l'égide du paſſé ne ſert plus à perſonne. Mais je laiſſe à l'écart toutes ces conſidérations; & ſans aucune combinaiſon perſonnelle, obéiſſant aux loix du devoir, je me mettrai en avant toutes les fois que j'appercevrai dans cette conduite le plus léger avantage public.

Le ſuccès de toute eſpèce d'emprunt dans ce moment-ci, Meſſieurs, eſt très-incertain: cependant, il n'eſt aucune circonſtance où il fût plus de l'intérêt de tous les Particuliers de chercher à ſauver l'Etat par un acte univerſel de zèle & de confiance; mais, ſoit par un défaut de lumières, ſoit par un manque d'eſprit public, ſoit plutôt par ce ſentiment qui fait que perſonne ne veut agir pour la choſe commune, que dans

les mêmes proportions où les autres agiſſent, il devient, je crois, néceſſaire, après avoir perdu le moment de l'abandon, d'exciter davantage l'eſprit de calcul.

Je vous propoſerai donc, Meſſieurs, d'examiner s'il ne conviendroit pas d'ouvrir un emprunt, non-ſeulemet à cinq pour cent d'intérêt, mais en y ajoutant encore, pour encouragement, la faculté de fournir pour moitié de la miſe les effets publics portant cinq pour cent d'intérêts, exempts de toute retenue.

Je propoſerois que l'emprunt fût de 80 millions, rembourſables en dix années, à raiſon d'un dixième chaque année; mais vous obſerverez que la moitié étant payable en effets publics, il n'en réſulteroit qu'un ſecours de 40 millions pour le Tréſor royal. Cette addition au premier projet d'emprunt, eſt néceſſaire à meſure que nous approchons du mois de Septembre, puiſqu'il devient alors raiſonnable de porter ſes vues un peu plus loin.

Il réſulteroit des diſpoſitions qu'on vient de vous propoſer, en aſſignant un rembourſement ſucceſſif au nouvel Emprunt, que cette faveur ſe trouveroit applicable non-ſeulement aux capitaux effectifs qu'on y auroit deſtinés, mais encore aux Effets publics qui auroient été donnés en paiement pour une moitié: mais ces Effets publics ſont eſſentiellement partie de ceux dont le rembourſement n'a été que ſuſpendu; ainſi ce ſeroit un commencement de juſtice envers les perſonnes qui en ſont les propriétaires. D'ailleurs, il réſultera ſûrement de vos diſpoſitions la détermination d'un fonds quelconque applicable à une Caiſſe d'amortiſſement: ainſi votre diſpoſition préſente ne ſeroit qu'une anticipation ſur vos arrangemens prochains.

Les Effets qui ſeroient reçus pour moitié dans la miſe du nouvel Emprunt, éprouvent une grande perte à la Bourſe, & cette perte formeroit un avantage pour les Prêteurs, puiſqu'ils ſeroient bien certains que votre Emprunt, ſous le titre d'*Emprunt National*; que votre

Emprunt, rembourſable à des époques fixes, ſe maintiendroit à-peu-près au pair, & qu'il vaudroit au-delà lorſque les diſpoſitions générales qui établiront bientôt un ordre conſtant dans les Finances, ſeront aſſurées pour toujours.

Ceux qui ont déjà fourni le peu de fonds portés au Tréſor-Royal pour l'Emprunt à quatre & demi pour cent, auroient à ſe plaindre s'ils n'avoient pas la faculté de jouir de la faveur plus grande attachée à votre ſecond Emprunt. Vous trouverez ſûrement juſte de les autoriſer à faire la converſion qu'ils deſireront.

Je m'empreſſe maintenant de faire connoître à l'Aſſemblée Nationale, que, dans l'état préſent des choſes, dans le cours actuel des opinions, ni l'Emprunt dont je viens de donner l'idée, ni aucun autre ne pourra pleinement réuſſir, ſi vous ne déterminez pas la confiance par une ſuite de délibérations & par une marche ſoutenue qui relève les eſprits de leur abattement; & je crois de mon devoir de m'expliquer en cette occaſion avec la plus parfaite franchiſe.

Vous avez mis la dette publique *ſous la ſauve-garde de l'honneur & de la loyauté Françoiſe.* Ces belles paroles ont retenti juſqu'aux extrémités de l'Europe; & quand les Repréſentans d'une Nation ont pris un engagement ſi ſolemnel, ce ſeroit leur faire un outrage que de vouloir les y confirmer au nom même de la Sageſſe, de la Raiſon & de la Politique. Mais ce qu'il eſt indiſpenſable de dire, Meſſieurs, c'eſt qu'aujourd'hui votre noble & vertueuſe Déclaration ne ſuffit plus pour aſſurer le crédit public. La première condition néceſſaire pour fonder la confiance, c'eſt la certitude d'un accord entre les revenus & les dépenſes de l'Etat; & le dépériſſement de pluſieurs revenus, joint à l'exiſtence d'un ancien déficit, répandent une alarme raiſonnable. On vous demande avec inſtance, au nom de la tranquillité publique, de faire l'examen & le choix le plus diligent des moyens propres à mettre l'équilibre entre les revenus & les beſoins de l'Etat. Il

n'eſt pas néceſſaire que votre travail ſoit porté à ſa dernière perfection ; il eſt encore moins néceſſaire que vous l'arrêtiez définitivement : mais il eſt indiſpenſable que la Nation puiſſe juger inceſſamment de la ſolidité de vos projets, & que les eſprits ſortent d'une incertitude qui entretient la plus funeſte défiance. Le temps qui ſe paſſera entre la publicité de vos plans & l'époque où vous les arrêteriez définitivement, vous procurera le ſupplément des lumières qui naît de la contradiction, & cette marche aura toutes ſortes d'avantages. Je crois, Meſſieurs, qu'en vous livrant ſans ceſſe aux recherches & aux diſcuſſions qu'une affaire ſi importante exige, & en diviſant vos travaux avec méthode, vous pourriez en très-peu de temps aſſeoir les premières baſes de la confiance ; & dès ce moment, le grand & preſſant intérêt que vous paroîtriez y mettre, auroit beaucoup d'influence ſur le crédit.

Il ne vous échappera pas, Meſſieurs, qu'en vous occupant de l'équilibre entre les recettes & les dépenſes fixes de l'État, il eſt indiſpenſable que vous apportiez la même activité à la recherche & au choix des reſſources néceſſaires pour arriver ſans trouble & ſans malheurs à l'époque de la régénération conſtante de l'ordre. Il s'eſt joint à l'embarras provenant d'un déficit qui n'eſt pas encore réparé, celui qui eſt occaſionné par la diminution ſenſible des revenus, & par les achats conſidérables de grains faits pour le compte du Roi dans l'Etranger. Il devient bien néceſſaire que l'étendue des beſoins extraordinaires pour cette année & pour la ſuivante, vous ſoit parfaitement connue, & que vous voyiez à l'avance quelles diſpoſitions il conviendroit d'adopter, ſi l'Emprunt ne réuſſiſſoit pas, & quelles reſſources il faudroit y joindre, s'il avoit le ſuccès qu'on doit eſpérer ; car il ne faut plus rien projeter à demi, & il importe de ne plus laiſſer de priſe aux erreurs & aux triſtes conjectures.

La Caiſſe d'Eſcompte, dans d'autres temps, auroit beaucoup aidé le tréſor royal, en lui faiſant des avances ſur l'Emprunt que vous déterminerez; mais elle a déjà ſecouru les finances autant qu'il étoit en ſon pouvoir; & la rareté inouie de l'argent effectif, ſuite inſéparable du diſcrédit, épuiſant ſa caiſſe, elle ne peut plus offrir que des reſſources bornées. Il ſeroit de la plus grande importance que l'Aſſemblée Nationale prît inceſſamment une connoiſſance approfondie de cet établiſſement, & qu'elle appelât dans un comité quelques-uns des adminiſtrateurs de cette Caiſſe: remplis de zèle pour la choſe publique, ils ſont en état par leurs lumières d'indiquer à l'Aſſemblée Nationale, par quels moyens on pourroit augmenter le crédit & la circulation de leurs billets. L'on examineroit dans ce même comité, les divers projets qui ont été donnés pour l'établiſſement d'une Banque Nationale, & certainement il naîtroit de cette réunion d'opinions & d'idées, des réſultats ſalutaires & favorables au crédit.

On pourroit encore diſcuter dans ce Comité des Finances, ou dans tout autre, les moyens qui ont été employés en Hollande pour ſe procurer un grand ſecours d'argent momentané, tantôt par un prêt proportionné à l'étendue de chaque fortune, tantôt par un ſimple don réglé dans les mêmes rapports. Ce genre de ſecours, celui de l'Emprunt, celui de la Caiſſe d'Eſcompte ou de tout autre établiſſement pareil, offrent une perſpective de reſſources infiniment ſupérieures à celles dont on auroit beſoin pour arriver paiſiblement juſques à l'époque du rétabliſſement de l'ordre. Je demande donc en grace qu'on ne déſeſpère encore de rien: une grande Nation peut dominer toutes les difficultés, toutes les fois quelle eſt unie avec ſon Roi, pour défendre la juſtice, la tranquillité & le bonheur.

Combien d'idées de tout genre ne vous feront pas apportées du moment qu'on vous verra occupés des Finances

avec cette énergie qui donne du courage à tout le monde! On verra naître une émulation générale, & cette émulation patriotique deviendra peut-être le premier ſignal de la renaiſſance du crédit.

Je conçois facilement, Meſſieurs, ce que la réunion de vos lumières peut opérer pour le ſalut des Finances, du moment que vous vous livrerez ſans réſerve à cette importante entrepriſe.

Mais tous vos efforts deviendroient inutiles, ſi, de concert avec Sa Majeſté, vous n'arrêteiez pas le dépériſſement des revenus. Vous le ſavez, Meſſieurs, l'on emploie avec trop de ſuccès la fraude & la violence pour ſe refuſer au paiement des impôts, & il eſt pluſieurs droits d'une reſſource majeure, qui ſemblent menacés d'une ruine totale.

Il eſt donc indiſpenſable, pour le crédit, pour la tranquilité publique, pour le maintien d'un ordre ſans lequel tout tombe en diſſolution; il eſt indiſpenſable, dis-je, que vous réuniſſiez tous vos moyens & toutes vos forces pour aſſurer le recouvrement des impôts, & pour le mettre à l'abri des atteintes injuſtes & des réſiſtances illégales. L'activité du pouvoir exécutif devient de plus en plus néceſſaire, & il ne faut compter ſur aucune eſpèce de confiance, ſi les meſures les plus ſages & les plus fermes ne ſont pas adoptées pour ſauver l'Etat des horreurs de l'anarchie. Réfléchiſſez, Meſſieurs, qu'au milieu de ces craintes, tous les biens, tous les avantages, ceux même de la liberté, ne ſont plus eſtimés comme ils méritent de l'être.

Je dois, en rappelant les déſordres multipliés dont vous avez connoiſſance, fixer votre principale attention ſur l'Impôt du Sel; il n'y a pas un moment à perdre pour prendre à cet égard une délibération proviſoire. La contrebande, dans pluſieurs Provinces, ſe fait à main armée, & les défenſeurs des revenus du fiſc, hors d'état d'y oppoſer une réſiſtance ſuffiſante, ſe ſont la plupart diſ-

perſés. Le Peuple, dans d'autres endroits, a contraint les gardiens des greniers publics à lui diſtribuer le ſel au prix qu'il a fixé lui-même. Il faut s'étonner que dans la plus grande partie du Royaume, l'ordre établi par les Loix n'ait pas encore été renverſé : mais chaque jour l'exemple gagne ; & vous ſavez, Meſſieurs, ce qui vient de ſe paſſer à Verſailles autour de vous & ſous les yeux du Roi ; il importe que vous conſidériez ſans retard, ſans aucun délai, ce qu'il convient de faire dans de pareilles circonſtances, & je vais vous ſoumettre en abrégé les réflexions que la ſituation préſente des affaires m'a ſuggérées.

Je doute, Meſſieurs, qu'un Décret de l'Aſſemblée Nationale, ſoutenu du pouvoir exécutif dans l'état de balancement & de contradiction où ce pouvoir ſe trouve aujourd'hui, fût ſuffiſant pour rétablir par-tout l'impôt du ſel tel qu'il exiſtoit avant la ſubverſion de l'ordre ; & quand il ſeroit poſſible d'y parvenir, trouveriez-vous conforme aux loix de la juſtice & de la bonté, que Sa Majeſté déployât contre ſes Sujets toute la puiſſance des armes, dans un moment où vous n'avez pas l'intention de maintenir à l'avenir l'impôt du ſel ſelon ſon ancienne conſtitution ? Le Peuple qui ignore vos intentions, & qui doit reſpecter les loix établies, s'eſt rendu coupable ſans doute par ſes inſurrections ; mais le Roi, Meſſieurs, qui a connoiſſance de vos diſpoſitions futures, répugne, avec raiſon, à faire uſage des moyens rigoureux pour le rétabliſſement d'un ordre de choſes qui ne doit être que paſſager.

En même temps, d'autres grandes difficultés ſe préſentent : il ne ſeroit pas de votre prudence de ſupprimer en entier l'Impôt du Sel, ſans avoir eu le temps d'examiner mûrement de quelle manière un revenu de 60 millions peut être remplacé convenablement, & ſans avoir la connoiſſance des reſſources auxquelles il faudra recourir pour ſuppléer aux beſoins de l'État ; & vous aurez à prendre en conſidération l'effet que pourront

faire cette année ſur les revenus territoriaux les mouvemens populaires, qui tendront encore pendant long-temps à baiſſer le prix du pain & le prix des grains. Une multitude de circonſtances, qui n'échapperont pas à votre ſagacité, ſemblent inviter, en beaucoup de choſes, à une marche très prudente & très-circonſpecte. Cependant il faut prendre un parti & promptement, car le pis de tout ſeroit le dépériſſement graduel d'un revenu par le ſeul effet du déſordre & de l'impunité. Le Roi fixant ſon attention ſur toutes ces difficultés, vous invite, Meſſieurs, à conſidérer s'il ne conviendroit pas, s'il ne ſeroit pas néceſſaire de fixer, dès-à-préſent, la vente du Sel à ſix ſols la livre dans tous les greniers de Gabelle où il ſe diſtribue à plus haut prix : cette diſpoſition occaſionneroit une diminution de revenus de 30 millions; mais l'accroiſſement de la conſommation, effet de la réduction du prix, atténueroit cette perte. L'on trouveroit encore un dédommagement dans la diminution de la contrebande, qui ſeroit infiniment moins excitée ſi le prix du Sel étoit réduit à ſix ſols. Une partie de cette même contrebande, à la vérité la moindre de toutes, celle entre les pays de grandes & de petites Gabelles, n'exiſteroit plus du tout, & il réſulteroit de ces diſpoſitions une économie importante ſur les frais de garde. Le prix du Sel une fois réduit à ſix ſols par un Décret de l'Aſſemblée Nationale ſanctionné par Sa Majeſté, les réclamations qui pourroient s'élever même contre ce prix ſeroient ſi peu nombreuſes & ſi révoltantes, qu'il deviendroit facile de les réprimer. Enfin le prix du Sel ſenſiblement diminué, le prix du Sel rendu uniforme dans tous les pays de Gabelle, une telle diſpoſition procureroit aux Peuples un ſi grand avantage, qu'avant de porter plus loin vos vues, vous pourriez attendre ſans inconvénient juſques au réſultat de l'étude approfondie que vous ferez, ſans doute, des diverſes reſſources & des différens beſoins de l'Etat.

Les autres droits qui compoſent les revenus du Roi n'étant pas attaqués d'une manière auſſi générale que les droits de Gabelle, il ſuffira probablement d'une manifeſtation poſitive des intentions de l'Aſſemblée Nationale, pour en maintenir le recouvrement, juſques à l'époque où vous aurez pris une détermination éclairée ſur toutes les branches du revenu public.

Il eſt impoſſible, Meſſieurs, que ce crédit fleuriſſe, dans un pays expoſé à des inſurrections continuelles; & comme il n'eſt point d'acte plus libre que celui de la confiance, elle ne peut naître, elle ne peut s'affermir qu'au milieu de la paix & de la tranquillité intérieure: ainſi, tout ce que vous ferez, Meſſieurs, pour rétablir ce bonheur, facilitera les emprunts, en rendant à la circulation ſon activité. Vous vous rapprocherez donc beaucoup de ce but ſi déſirable, lorſque, par des impoſitions ſages, vous mettrez le recouvrement des impôts à l'abri de l'agitation dangereuſe qui ſe fait ſentir partout aujourd'hui.

Je me réſume, Meſſieurs: le beſoin inſtant de l'Etat, la condition néceſſaire de toute eſpèce de crédit, c'eſt, je le crois, que vous réuniſſiez toutes vos forces, pour aſſurer le recouvrement des impôts; c'eſt que vous tranquilliſiez les Prêteurs & les Créanciers de l'Etat, en vous occupant publiquement & ſans aucun délai, des moyens qui pourront établir un accord parfait entre les revenus & les dépenſes; c'eſt que vous preniez en même-temps connoiſſance de l'étendue des reſſources dont il ſera néceſſaire de faire uſage, pour arriver ſans malheur & ſans trouble, au moment du rétabliſſement général de l'ordre. De grandes difficultés ſe préſentent au milieu du diſcrédit actuel, & du reſſerrement inoui de l'argent; mais il faut les attaquer dans leur enſemble, il faut les ſaiſir, il faut s'en emparer, il faut les vaincre. Si un premier moyen ne ſuffit pas, s'il manque même, il faut, ſans découragement, en chercher un autre; car dans les

affaires intérieures d'un Royaume, une Nation qui agit comme en entier par ſes Repréſentans, a des reſſources incalculables ; elle a le grand avantage de pouvoir déterminer d'une manière certaine ce qui eſt juſte ; elle a le grand avantage d'être ſoumiſe aux ſeules contradictions qui naiſſent des choſes mêmes. L'eſſentiel eſt donc que l'on ſoit perſuadé par l'effet invincible de la vérité, que l'Aſſemblée Nationale eſt pénétrée de la néceſſité de régler ſans délai les Finances, & d'y appliquer tous ſes moyens & toutes ſes forces.

Alors, Meſſieurs, tous les bons Citoyens, & il en eſt beaucoup, animés du même zèle, viendront vous ſeconder, & l'eſpérance renaîtra de toute part. Le ſyſtême rigoureux d'économie que vous avez deſſein d'adopter, de concert avec le Roi, fera ſeul un grand effet, quand vos idées à cet égard ſeront fixées, & quand vous les aurez fait connoître.

Je ne crois pas, Meſſieurs, que les recherches & les travaux auxquels vous aurez à vous livrer en adoptant les conſidérations que je vous préſente, retardent la marche grande & importante que ſuit aujourd'hui l'Aſſemblée Nationale; mais ſi votre attention ſe trouvoit un moment partagée par les nouveaux objets dont un danger preſſant vous invite à vous occuper, l'intérêt que vous auriez pris à la ſituation actuelle des affaires, accroîtroit auprès de la Nation le mérite de vos travaux. Les hommes inquiets de leur fortune ſont des juges ſévères, & il faut les raſſurer ſur leur exiſtence préſente, pour les diſpoſer à mettre du prix aux biens qu'on leur promet pour l'avenir. Ainſi, dans le temps même où vous ne paroîtriez occupés que des Finances, vous ſeconderiez d'avance toutes les vues générales qui ſont aujourd'hui le principal objet de vos délibérations. Les Miniſtres du Roi, sûrs des intentions de Sa Majeſté, prennent au ſuccès de vos travaux, le plus juſte & le plus véritable intérêt: ainſi, lorſque vous croirez utile de vous concerter avec eux,

lorſque vous trouverez de la convenance à vous concerter en particulier avec le Miniſtre des Finances, vous trouverez de leur part l'empreſſement le plus grand pour correſpondre à vos vues. Ce n'eſt pas trop aujourd'hui de la plus forte ligue en faveur du bien public : ne rejetez donc, Meſſieurs, ne rejetez aucun ſecours ; mais ſur-tout ſoyez unis, pour atteindre au rétabliſſement de l'ordre dans les Finances ; ce que vous voudrez, animés par un même ſentiment, par un même intérêt, par un même eſprit, vous l'obtiendrez. Le Public, témoin de l'accord & de la ſincérité de vos efforts dès ce moment, en prévoira le ſuccès ; l'on y croira d'avance, & la tranquillité prendra la place de la défiance & de l'inquiétude.

Je prie l'Aſſemblée Nationale de me pardonner, ſi preſſé par l'inſtance des affaires, & affoibli par une maladie dont je ſuis à peine convaleſcent, je n'ai pu lui exprimer qu'imparfaitement mes idées : je les ſoumets à ſes lumières, & j'aſpire principalement à lui préſenter un hommage conſtant & reſpectueux de mon dévouement ſans réſerve au bien de l'Etat, & au ſervice du Roi.

A Verſailles, ce 27 Août 1789. *Signé*, NECKER.

A PARIS, Chez BAUDOUIN, Imprimeur de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin St-Jacques, N°. 31. 1789.

440

leſquels vont bientôt [illegible] intéreſſés [illegible] la plus grande [illegible] [illegible] en prévoyant [illegible] qualité [illegible] de l'inq[illegible] par l'intérêt [illegible] faire[illegible] j'aſſure [illegible] au ſein de l'Etat, [illegible] ſervice du Roi.

A Verſailles, ce 27 Août 1789. *Signé*, NECKER.

A PARIS, chez BAUDOUIN, Imprimeur de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin St. Jacques, N°. 31. 1789.